

Le Terroir

Éditorial du président

En route vers un nouveau plan de développement de l'Union

Depuis le début de l'année, une consultation de toutes nos instances est en cours, et ce, jusqu'au congrès de décembre prochain afin de définir notre nouveau plan de développement.

Voici quelques idées qui sont ressorties des consultations concernant le développement de notre agriculture. D'ici 5 à 10 ans, l'agriculture et la foresterie privée bénéficieront des conditions nécessaires à leur développement. Elles pourront ainsi continuer de contribuer à l'essor économique de toutes les régions du Québec.

Cela suppose un plan économique gouvernemental suscitant la confiance et l'investissement, des programmes de sécurité du revenu assurant la stabilité des entreprises à long terme, des revenus à la ferme accrus par l'effet combiné d'un prix équitable provenant du marché et d'une diminution des coûts de production. Cela suppose aussi des programmes de soutien favorables à l'environnement d'affaires (main-d'œuvre, énergie), des programmes tenant compte les particularités régionales et une présence active des représentants des producteurs au sein des organismes de concertation locaux et régionaux.

Je suis convaincu que toutes ces idées vous conviennent et reflètent en bonne partie ce que vous pensez.

Regardons la situation de notre agriculture depuis quelques années. Les investissements en immobilisations ont diminué au Québec, passant de 720 M\$ en 2010 à 600 M\$ en 2015. L'Ontario, pendant cette même période, a vu ses investissements doubler, de 722 M\$ à 1,4 G\$. Alors que se passe-t-il au Québec, que fait le ministre de l'Agriculture pour pallier cette stagnation de notre développement agricole?

La production agricole et la transformation alimentaire québécoise retournent chaque année dans les coffres des divers paliers de gouvernement 4,5 G\$ en revenus de taxation. Alors, pourquoi hésiter à mettre en place un réel plan économique gouvernemental et des programmes de sécurité du revenu qui se tiennent?

Au lieu de cela le ministère de l'Agriculture demande aux producteurs de choisir entre l'ASRA et les AGRI, il détourne l'attention du vrai problème qui est son désinvestissement en agriculture.

Soyons vigilants et solidaires. Je vous souhaite une excellente saison agricole et gardons la tête haute devant de telles aberrations.

Christian Côté, président

Dans ce numéro :

Éditorial du président	Page 1	Îles-de-la-Madeleine	Page 6
Nouveauté - productions animales	Page 2	Inauguration Minoterie des Anciens	Page 6
Transport d'animaux	Page 3	Marchés publics	Page 7
Nouveaux services offerts aux employeurs	Page 3	Conseil de développement bioalimentaire	Page 7
État de la population du cerf de Virginie	Page 4	Prix Gaspésie Gourmande	Page 8
Dommages causés par le cerf de Virginie	Page 5	Adhérer à la Mutuelle	Page 8
Portrait de délégué	Page 5		

Nouveauté - productions animales

Le Syndicat des producteurs de bovins de la Gaspésie - Les Îles veut accompagner la relève

Le Syndicat des producteurs de bovins a remarqué que plusieurs personnes étaient intéressées à s'établir en production bovine dans la région, qu'il s'agisse de relève apparentée ou de la création de nouvelles entreprises. Ces nouveaux promoteurs sont présents sur l'ensemble du territoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Le syndicat s'est entendu avec le MAPAQ et la Financière agricole, pour développer une approche d'accompagnement proactive afin que les projets de cet ordre se réalisent dans les meilleures conditions. Ces promoteurs seront contactés dans les prochains mois afin de connaître leurs besoins et de leur présenter les outils actuellement disponibles.

Amélioration génétique et chantiers fourragers

Trois projets prometteurs sont en cours pour la production animale. Il s'agit de la transplantation embryonnaire pour la production laitière, de l'insémination artificielle pour la production bovine et finalement, de l'amélioration des chantiers fourragers pour l'ensemble des productions animales. Financés par l'entente spécifique régionale, ces projets visent deux facteurs clefs d'efficacité des entreprises animales, soient : *le potentiel génétique du troupeau et la qualité des fourrages*. On recherche, ainsi, à augmenter la production par unité de travail, ce qui se traduit par une augmentation de revenu pour l'entreprise.

Il reste de la place pour le projet d'insémination de bovins de boucherie et le projet des chantiers fourragers. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec M. Éric Lepage, agronome au MAPAQ, au 418-388-2282 ou avec M. Marc Tétreault, agronome à l'UPA, au 418-392-4466.

Abattoir de Luceville

Le 20 mai dernier, la Fédération régionale de l'UPA participait à une rencontre sur les enjeux de l'abattage dans l'Est-du-Québec à Rimouski. Lors de cette rencontre, M. Carl Bernier, propriétaire de l'abattoir de Luceville, a présenté les actions envisagées pour son entreprise.

M. Bernier nous a présenté un nouvel investisseur à l'abattoir, qui est aussi intéressé à développer un volet de transformation de la viande. De plus, l'entreprise a déposé un projet à Recycle Québec pour valoriser le cinquième quartier. Ces actions assurent le maintien des activités de l'abattoir et le maintien du permis fédéral. C'est une excellente nouvelle pour les entreprises en production animale de la Gaspésie - Les Îles et du Bas-St-Laurent, cet abattoir étant essentiel pour leurs projets de développement.

Changement pour le transport d'animaux

Veillez noter, que nous avons changé de transporteur. Il s'agit maintenant de Soudez inc., qui effectue nos transports d'animaux depuis le 20 juin.

Pour les inscriptions de vos animaux à l'encan du Bic ou de St-Isidore, **toutes les inscriptions se prennent au bureau de l'UPA auprès de Martyne au : 418-392-4466, poste 0 ou par la ligne sans frais, au 1-888-503-7455.**

Remerciements

Un remerciement spécial est adressé à M. Paul Hayes, pour toutes ces années de service à transporter les animaux aux encans. Nous reconnaissons tout le dévouement de M. Hayes pour offrir un service courtois et très respectueux du bien-être animal.

Encan du Bic

Veillez noter que l'encan du Bic sera fermé du 25 au 29 juillet inclusivement.

Nouveaux services offerts aux employeurs

Le Centre d'emploi agricole Gaspésie - Les Îles offre désormais des services en gestion des ressources humaines (GRH) aux producteurs agricoles de la région.

NOTRE OFFRE :

- Diagnostic des besoins en GRH et plan d'intervention
- Manuel d'employé et politiques de GRH
- Organisation des dossiers d'employés
- Grille de rémunération
- Analyse de postes et descriptions de tâches
- Outil d'évaluation du rendement
- Information sur les lois et les normes du travail
- Et plus encore...

Ceci est sans oublier tout le volet des services en placement et recrutement que vous connaissez déjà.

NOTRE OFFRE entièrement gratuite:

- Évaluation et planification des besoins en main-d'œuvre
- Élaboration et publication d'offres d'emploi (gratuit)
- Recrutement et sélection des candidatures pour différents métiers sur une base permanente, saisonnière ou journalière
- Soutien aux entrevues de sélection
- Aide à l'intégration des nouveaux employés

Pour information sur les services du Centre d'emploi agricole, contactez Cindy Gagné au 418 392-4466, poste 209 ou au cindygagne@upa.qc.ca.



État de la population du cerf de Virginie



Lors des dernières années, les producteurs agricoles ont approché la Fédération de l'UPA de la Gaspésie - Les Îles afin de dénoncer les dommages faits à leurs cultures par le cerf de Virginie. Au cours des deux dernières années, les appels se sont faits plus nombreux et les dommages subis plus importants. Est-ce normal? Qu'arrive-t-il avec la population de cerfs? Voici un état de la situation de la population du cerf de Virginie en Gaspésie, au printemps 2016.

D'abord, il est important de comprendre que le cerf est une bête agri-urbaine, qui a des ravages périurbains. Cette espèce tolère la présence humaine, il n'est donc pas anormal de voir des cerfs à proximité des installations humaines.

Évolution de la population

Au début des années 1990, le cheptel était évalué à environ 1 000 individus, puis la population a graduellement augmenté, pour osciller autour de 10 000 bêtes dans les dernières années. La densité de cerfs de Virginie en Gaspésie est considérée élevée (2-3 cerfs/km²), mais pas trop élevée. La densité maximale visée (5 cerfs/km²) est établie selon l'acceptabilité sociale, de la déprédation (dommage) et de la sécurité. Fait également important: en Gaspésie, 85 % du cheptel est présent dans la zone s'étalant de Port-Daniel à Nouvelle. À la lumière des deux derniers points, il est normal que, dans ce secteur, les dommages soient plus importants qu'ailleurs en Gaspésie et qu'ils aient augmenté depuis les 15 dernières années.

Le facteur limitant l'augmentation de la population est la rigueur des hivers, puisque le cerf n'est pas particulièrement bien adapté aux hivers rigoureux. Ainsi, deux hivers rigoureux consécutifs peuvent faire drastiquement chuter la population d'environ 40 %. À cet effet, l'hiver 2015-2016 a été clément dans sa première partie, tandis que sa seconde portion a été plus difficile. Contre toute attente, les cerfs observés aux champs ce printemps sont toutefois plutôt «bien portants». La taille de la population sera à nouveau évaluée à l'automne, à la suite de la récolte des données de chasse.

Quoi faire?

Si vous avez des problèmes de déprédation sur vos cultures par le cerf de Virginie et que vous désirez tenter d'y remédier, vous devez vous référer au **Guide à l'intention des propriétaires subissant des dommages causés par le Cerf de Virginie** coécrit par Luc Lafontaine, Florent Lemieux et André Pettigrew. Ce guide est disponible sur Internet ou pour consultation dans les bureaux de la Fédération. Quoique cette option soit onéreuse, la seule méthode efficace est l'installation de clôtures, selon les indications du *Guide*. Aucune autre mesure n'est reconnue comme étant efficace. Il faut se remémorer que le Cerf de Virginie **peut sauter par-dessus un obstacle jusqu'à 2,4 m (8 pieds) de hauteur** et il peut faire des sauts de 9 m (30 pieds) de longueur. Une raison supplémentaire pour installer du matériel adéquat pour limiter sa présence autour des cultures.

Si vous avez des questions concernant le cerf de Virginie ou pour vous procurer le *Guide*, contactez Cindy Gagné, 418 392-4466, poste 209, ou par courriel, cindygagne@upa.qc.ca.

Veuillez noter que certaines informations contenues dans ce texte proviennent du Ministère des Forêts, de la Faune des Parcs et d'autres du Guide à l'intention des propriétaires subissant des dommages causés par le Cerf de Virginie.

Dommmages causés par le cerf de Virginie

DOMMAGES CAUSÉS PAR LE CERF DE VIRGINIE

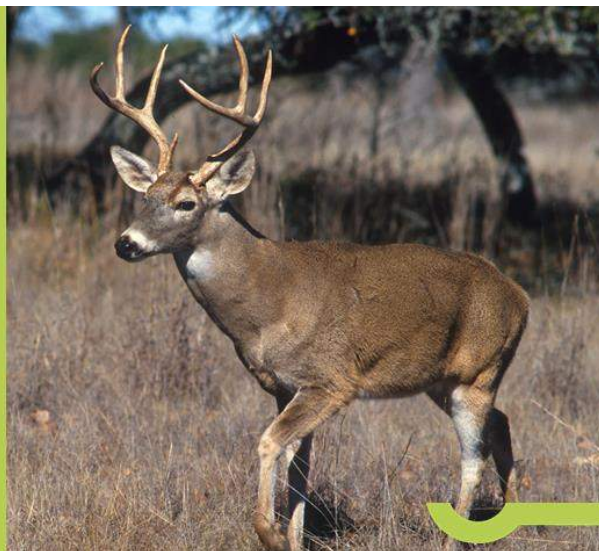
Saviez-vous qu'un **registre des dommages causés par le cerf de Virginie** (chevreuil) sur les cultures est maintenant en place pour la région Gaspésie-Les Îles?

Vos cultures subissent des dommages causés par le cerf (piétinement des plants, broutage excessif, bris de toile, balle de foin endommagée, etc.)?

Vous avez des inquiétudes à propos d'autres espèces qui engendrent des pertes financières: castor, bernache, raton-laveur ou autre?

Vous êtes invités à en discuter avec votre Fédération régionale.

Contactez Cindy Gagné, au 418 392-4466, poste 209.



Portrait de délégué

À l'automne 2015, des producteurs agricoles provenant de l'Afrique et d'Haïti ont séjourné dans notre région. Délégués par leur organisation paysanne partenaire d'UPA Développement international, ils ont fait un stage de quatre semaines pour découvrir comment se fait l'agriculture au Québec, comment sont organisés les producteurs agricoles et comment se vit le phénomène d'accaparement et d'accès aux terres agricoles. Leur passage dans notre région fut un succès, les délégués, UPA-DI, la Fédération régionale et les producteurs hôtes sont unanimes sur la réussite de cette expérience agricole et humaine.

Lors des prochaines publications du journal Le Terroir, vous aurez la chance d'en savoir un peu plus sur les huit délégués et ce qu'ils ramèneront dans leur pays.

Adama Niang



Adama travaille comme animateur paysan pour l'Union des Groupements paysans de Meckhé (UGPM), une organisation située au Sénégal. Il détient une formation en animation rurale, planification, suivi et évaluation.

Lors de son séjour, Adama a été accueilli chez Sylvain Arbour et Manon Lelièvre de Bonaventure. Il a eu l'occasion de participer aux tâches de la ferme et de discuter avec les propriétaires de la Bergerie du Margot.

Ce qu'il transmettra à ses pairs au Sénégal: l'identité agricole, les producteurs de notre région lui ont démontré la fierté de nourrir leur population.

Îles-de-la-Madeleine

Je cultive ma citoyenneté

Le Cégep des Îles a reçu une visite spéciale au mois d'avril dernier, dans le cadre du programme *Je cultive ma citoyenneté*. Effectivement, Dominique Arseneau, directeur de la production laitière de la Ferme Pointe-Basse a rencontré un groupe d'étudiants dans le cadre du cours « Chimie des aliments ». Il était accompagné de Stéphane Chiasson, directeur de la production fromagère à la Fromagerie Pied-de-Vent. Ensemble, ils ont expliqué aux étudiants la production laitière et la transformation en fromage. L'enseignant fut tout aussi emballé que ses étudiants par l'approche artisanale et scientifique qu'ont préconisé MM. Arseneau et Chiasson.

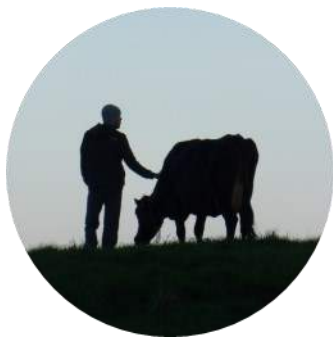


Photo : Courtoisie Dominique Arseneau

Nouvelle présidente aux îles

Lors du dernier conseil d'administration du Syndicat local des Îles-de-la-Madeleine, une nouvelle présidente a été nommée. Bienvenue à Anne-Sophie Devanne qui pourra mettre à contribution son expérience organisationnelle au service des producteurs agricoles des îles.

Soulignons, le travail effectué par sa prédécesseur Jeanne Bourgeois, qui continuera de s'impliquer avec énergie et conviction dans le syndicat local.

Inauguration Minoterie des Anciens

Le 20 avril dernier, la Minoterie des Anciens ouvrait ses portes à ses partenaires ainsi qu'aux médias afin d'inaugurer officiellement l'entreprise. Les équipements sont maintenant prêts pour la transformation de grains biologiques sans gluten. Il s'agit d'une nouvelle opportunité pour les producteurs déjà établis afin qu'ils puissent vendre leurs grains dans une entreprise locale. C'est aussi une ouverture afin d'établir de nouvelles entreprises agricoles sur le territoire. D'ailleurs, les grains de la région seront achetés en priorité par l'entreprise.



Marchés publics

Cet été plusieurs marchés publics ouvriront leurs portes sur le territoire de la région :

CAP-AUX-MEULES : Le Marché du Village est de retour cette année à la *Place des gens de mer* située au centre de Cap-aux-Meules, tous les samedis dès 10 h. Le premier aura lieu le 25 juin.

GASPÉ : Veuillez noter qu'environ cinq marchés auront lieu cette année, principalement sur la rue de la Reine. Les détails sont à venir. Lorsqu'ils seront disponibles, nous vous en ferons part sur notre page Facebook. Entre-temps, vous pouvez contacter Caroline Smith au 418-368-3511, poste 22 ou par courriel : caroline.smith@salongaspésien.ca ou encore consulter le site Web www.marchepublicgaspé.ca

MONT-LOUIS : le Marché du Terroir, ouvrira ses portes pour une quatrième année, tous les dimanches, à la Pointe-Sec dès le 19 juin, de 10 h à 14 h.

NEW CARLISLE : Le Marché Local Market est situé au parc municipal de New Carlisle et en cas de pluie il aura lieu à l'intérieur. Le marché sera ouvert du 16 juillet au 24 septembre de 9 h à 13 h. Lors du dernier marché, l'évènement sera souligné par le Festival de l'ail de New Carlisle.

NEW RICHMOND : Le marché public de New Richmond sera ouvert tous les samedis, de 10 h à 15 h, dès le 9 juillet, et ce, jusqu'au 10 septembre.

NOUVELLE : Le marché champêtre aura lieu tous les samedis de 10 h à 16 h, du 23 juillet au 1^{er} octobre. Pour plus d'information, vous pouvez joindre Myriam Leblanc : 418-794-2253 poste 103

N'oubliez pas que la semaine des marchés publics aura lieu du 12 au 21 août 2016.

Conseil de développement bioalimentaire de la Gaspésie

Le Conseil de développement bioalimentaire de la Gaspésie (CDBG) est né du regroupement de deux organisations complémentaires dans leur mission : l'Association Gaspésie Gourmande et la Table de concertation bioalimentaire de la Gaspésie.



L'organisation est nouvellement présidée par Christian Côté, également président de la Fédération de l'UPA de la Gaspésie - Les Îles et de l'entreprise de tomates biologiques Les Serres Jardins-Nature.



Il est de retour pour une 11e édition. Vous pouvez vous le procurer dès maintenant.

Prix Gaspésie Gourmande



Gaspésie Gourmande +

Élise Lepage des Framboisiers Lepage

Félicitations à Les framboisiers Lepage qui, lors du lancement du Magazine Gaspésie Gourmande à Petite-Vallée, a reçu la certification Gaspésie Gourmande +.

La certification Gaspésie Gourmande + est remise à une entreprise aux producteurs et transformateurs qui se démarquent pour la qualité de leur accueil, de leurs services et de l'expérience qu'ils offrent à leurs visiteurs. Les framboisiers rejoignent deux autres producteurs agricoles qui ont déjà reçu cette certification par le passé..., soit la Ferme Bourdages Tradition et Gaspésie Sauvage Produits Forestiers.

Prix de l'Excellence Gaspésie Gourmande

Qu'est-ce que le prix de l'excellence Gaspésie Gourmande

Le prix de l'excellence Gaspésie Gourmande est remis à un individu qui travaille au sein d'une entreprise de production ou de transformation bioalimentaire ayant fièrement utilisé la marque Gaspésie Gourmande depuis au moins 10 ans.

Ce prix vise également à souligner ses efforts, son dynamisme et à reconnaître son exceptionnelle contribution au positionnement de la marque Gaspésie Gourmande ainsi qu'à celui du secteur bioalimentaire. Il est remis à une personne qui a su développer des produits novateurs et de qualité, ayant permis à la marque de rayonner dans la région et à l'extérieur de la région.

Germain Babin, Serres Jardins-Nature



**Ici, la prévention
c'est important!**

**Adhérer à la Mutuelle,
c'est gagner sur toute la ligne!**

- + Vous économisez sur vos cotisations CNESST.
- + Vous bénéficiez d'une aide sur mesure pour améliorer la santé et la sécurité dans votre entreprise, et ce, sans frais supplémentaires.
- + Vous diminuez les risques d'accident, le stress et augmentez la motivation de votre main-d'œuvre.

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Mutuelle de prévention

date limite
d'adhésion:
**15 septembre
2016**

POUR INFORMATIONS www.mutuelle.upa.qc.ca
Contactez le conseiller en prévention de votre fédération régionale
ou composez le 450 679-0540 (poste 8387)

Partenaires dans la prévention

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
L'Union des producteurs agricoles

La Coop
fédération

*Adhérer à la
Mutuelle*